



Section 34 du CNU : bilan depuis 1 an

Laurence Rezeau, Professeur à Sorbonne Université

Présidente de la section

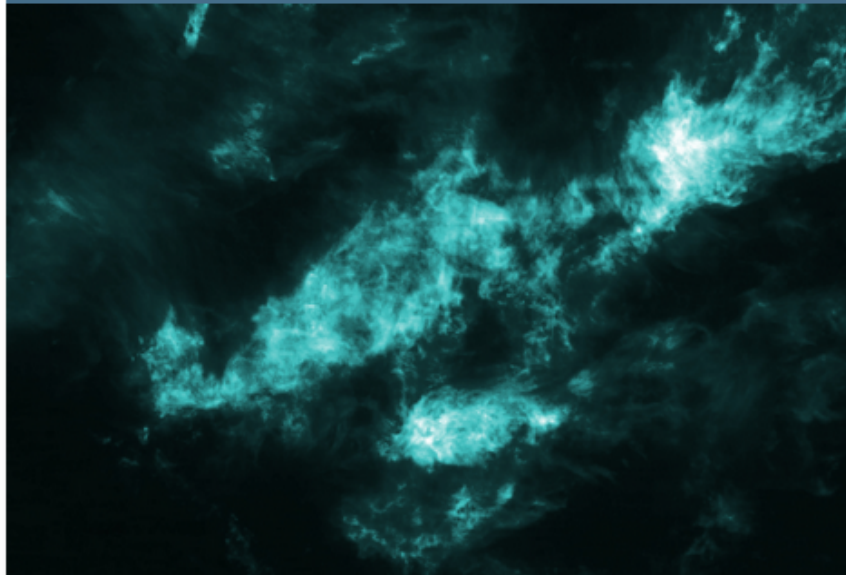
Simona Mei, vice-présidente
pour le CNU 34



<https://cnu34.osug.fr/>

Section 34 — Astronomie et Astrophysique

Conseil National des Universités (CNU) — Mandature 2020-2023

[PRÉSENTATION](#)[CANDIDATURES](#)[SUIVI DE CARRIÈRE](#)[DOCUMENTS](#)[LIENS UTILES](#)[ACTUALITÉS](#)

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Campagne de recrutement 2023

[Lire la suite >](#)

Calendrier qualification 2023

[Lire la suite >](#)

Campagne de qualification 2022

[Lire la suite >](#)

[Accéder à l'agenda >](#)

Motion sur la prime RIPEC

La section 34 a voté la mention ci-dessous concernant la prime RIPEC 2022. 34 personnes ont (...)

[Lire la suite >](#)

Deux motions de la Section 34

Suite à la réunion plénière de la Section 34 (les 2 et 3 février 2023) portant sur les candidatures (...)

[Lire la suite >](#)

Motion HCERES

La section 34 se félicite de l'évolution des évaluations HCERES qui permet maintenant les visites (...)

[Lire la suite >](#)

Les responsabilités de la section CNU

- Attribution des CRCT (part nationale) : **Congé pour Recherches ou Conversions Thématiques**
- Inscription sur les listes de **qualification** aux fonctions de maître de conférences ou de **professeur des universités pour les non-MCF**
- Attribution des **promotions** (part nationale)
- Evaluation des dossiers de **Prime**
- Avis sur les postes attribués en « **repyramidage** »

- **Suivi de carrière**
- **Représentation de la communauté** : participation à la CPCNU, votes de motions à destination du ministère, information de la communauté sur la situation des enseignants-chercheurs, ...

Le travail effectué en 2022-2023 : CRCT

10 demandes (soit **12 semestres**) pour **un** semestre attribué : 9 MC et 1PR

3 semestres demandés par des femmes

Attribution d'un semestre à une femme porteuse de projets spatiaux

Beaucoup plus de demandes qu'en 2021

Le travail effectué en 2022-2023 : Qualifications

Qualification MC

	Qualifiés	Non qualifié	Hors section
F	13	4	1
H	39	5	5
Total =	52	9	6

27% de femmes candidates
25% qualifiées

Résultats semblables à ceux de 2022

Qualification PR

3 dossiers reçus (pas de femmes) : aucun qualifié

Pour être qualifié, il faut faire la preuve qu'on a une expérience de l'enseignement

Le travail effectué en 2023 : Promotions

Dossiers reçus

Population de référence

	possibilités de promotion	dossiers reçus	Nb F	% F		promouvables	nb F	% F
MCF CN - HC	4	10	2	20%		49	11	22%
MCF HC - EX	1	0	0			4	1	25%
PR2 - PR1	1	5	0	0%		16	0	0%
PR1 - PREX1	3	14	1	7%		30	4	13%
PR EX1 - PREX2	1	6	1	17%		13	2	15%
	10	43	4	11%		112	18	16%

- Au total 28% des promouvables ont déposé un dossier (46% pour le passage PREX1-PREX2)
- 22% des femmes promouvables ont déposé un dossier (33% des hommes)
- 10 possibilités au CNU + possibilités en local

Promotions : les résultats 2023

MC-CN à HC	Andrea Cattaneo, Pacôme Delva, Alain Hui Bon Hoa, Yann Rasera
MC-HC à EX	0
PR2 à PR1	Pascal Bordé
PR1 à PR EX1	Olivier Mousis, Benoit Sémelin, Cyril Szopa
PR EX1 à EX2	Alain Vienne

Le suivi de carrière

6 dossiers reçus (comme en 2022)

Pour mémoire :

La Section prend garde à ce que l'avis transmis à l'établissement ne puisse pas être utilisé à l'encontre des intérêts de l'EC. De plus, la section se réserve le droit de ne pas transmettre d'avis à l'établissement si l'EC le demande explicitement dans son dossier.

La réforme des primes (début en 2022)

RIPEC part 1 augmente significativement (2800€ en 2022 à 6800 en 2027)

PEDR devient RIPEC part 3 avec les modifications suivantes :

- durée 3 ans au lieu de 4
- démarrage au ~~1^{er} janvier~~ **1^{er} septembre**
- attribution pour investissement pédagogique, activités scientifiques, tâches d'intérêt général ou pour les 3
- ~~➤ année de carence si attribution de prime pour la même raison~~
- exclusion de ceux qui ont une PEDR encore valable

Mises à jour 2023

Le passage par le CNU n'est plus optionnel, mais l'avis du CNU est consultatif.

Il n'y a plus de compétition au niveau CNU pour l'attribution des notes.

L'attribution des primes 2022

Avis du CNU : 3 avis différents pour

- activité scientifique
- investissement pédagogique
- accomplissement de tâches d'intérêt général

Résultat section 34

3A : 20%

2A : 40%

Enquête auprès des candidats à la prime pour connaître l'effet réel de nos avis :

- 100% des candidats à qui la section avait mis 3A ont eu une prime ainsi que 67% des candidats avec 2A
- 20% des candidats à qui la section avait mis 1C ont eu une prime
- La plupart des primes obtenues l'ont été pour l'activité scientifique (60%).
- 65% ont obtenu une prime au moins de 4500€ (brut/an).
- Seulement 11% de la population totale a obtenu une prime

Vote d'une motion : La section conteste l'efficacité du dispositif RIPEC : travail pour les candidats pour monter un dossier, travail pour les sections CNU pour évaluer les dossiers, travail au niveau local pour finalement distribuer un montant assez faible pour une durée plus courte qu'avant (3 ans au lieu de 4). Ces résultats ne font que renforcer notre opposition à ce système de primes, injuste et inefficace, et notre souhait que les montants correspondants soient inclus dans les salaires de tous et ainsi soumis aux cotisations pour la retraite.

Le repyramidage

Concerne les sections pour lesquelles le nombre de PR est $< 40\%$ population.

En 2022 un seul poste en section 34 et en 2023 aucun !

Procédure : avis consultatif du CNU, puis décision locale

Vote d'une motion

La section 34 a voté une motion pour protester contre la diminution des possibilités de promotion des maitres de conférences :

La section CNU 34 dénonce la baisse annoncée du nombre de promotions à pourvoir pour les MCF HC. L'arrêté du 13 février 2023 prévoit en effet de baisser le taux de promotions de 20 à 15 %, puis 12,5 et 10 en 2025 (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047278227>).

Cette situation est d'autant plus inacceptable que la qualité des dossiers ne fait que croître et que nous promouvons de plus en plus de candidat·e·s ayant des dossiers de professeur·e·s. En outre, le repyramidage, n'a apporté qu'un seul poste sur deux ans en section 34. Nous sommes très attachés à la gestion nationale des promotions par les pairs, qui permet non seulement d'avoir une vision globale de la discipline mais également d'assurer que toutes les promotions sont distribuées

La situation de la section 34 en 2023

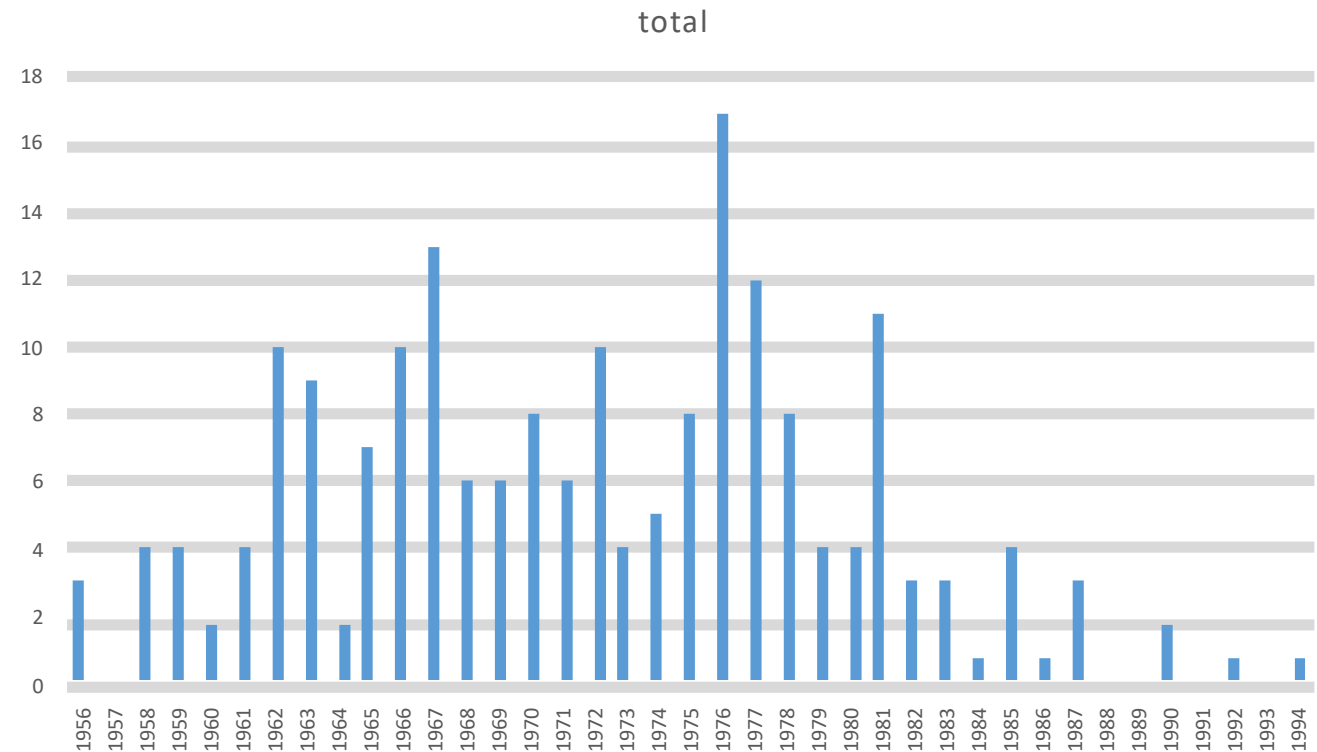
La photo de famille en 2022-2023

195 personnes (pas toutes en position d'activité)

39 femmes (19,9 %, contre 19,6 en 2020)

57% de MCF, 43 % de PR

grades	hommes	femmes	total	%F
MCF CN	54	16	70	22,9%
MCF HC	28	8	36	22,2%
MCF EX	5	0	5	0,0%
PR 2C	17	2	19	10,5%
PR 1C	31	4	35	11,4%
PR EX1	11	2	13	15,4%
PR EX2	11	7	18	38,9%

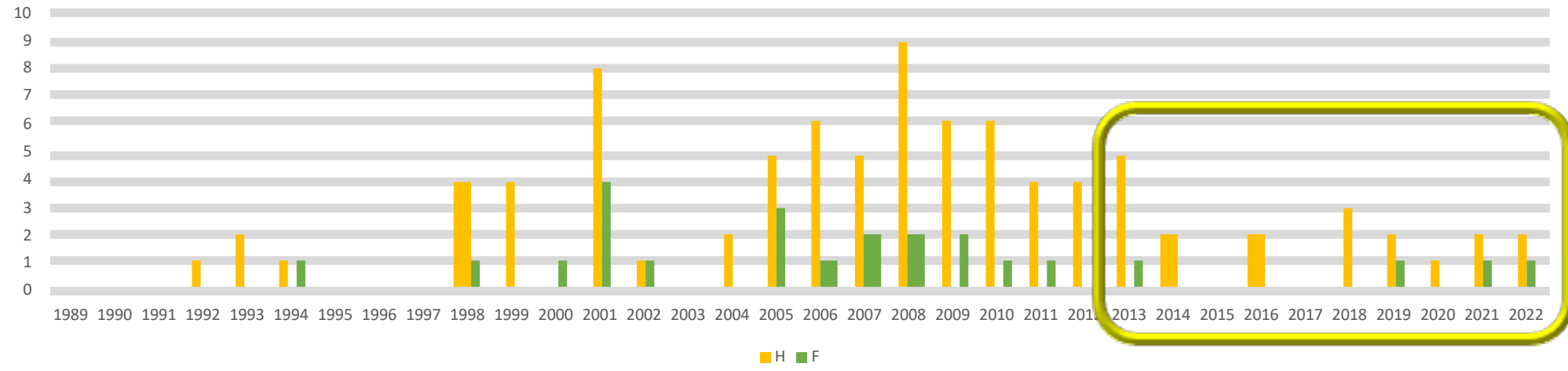


Le recrutement des femmes a diminué pendant longtemps, mais une amélioration s'amorce peut-être...

Le recrutement des femmes

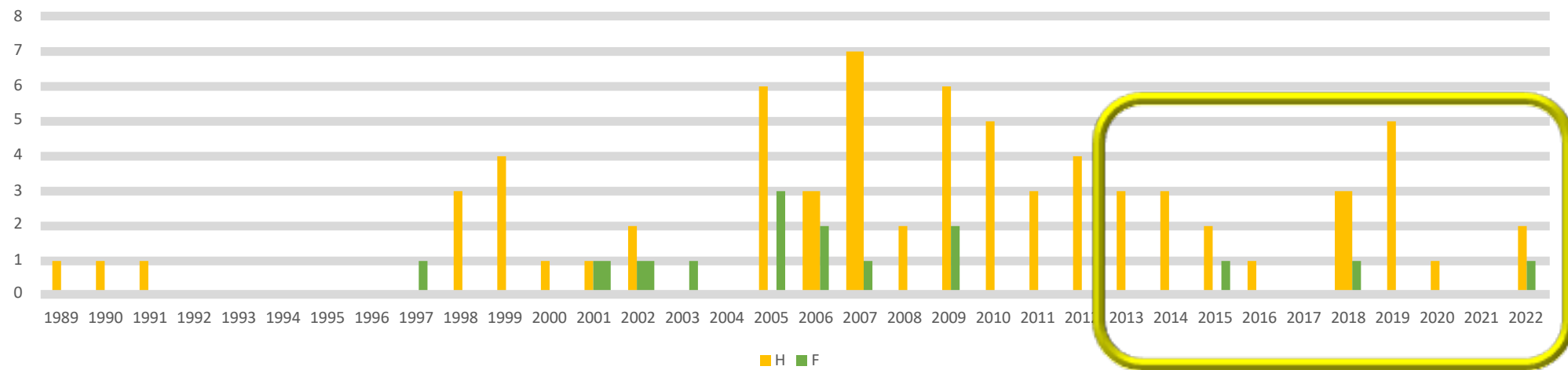
Sur les 10 dernières années

MCF



17% de femmes dans les recrutés (contre 11% en 2022)

PR



13% de femmes dans les recrutés (contre 7% en 2022)

Et on recrute toujours peu.....

Les postes ouverts en 2022 :

1 PR 46.3 à UVSQ **34**

1 PR 46.3 à Sorbonne Université **34 30**

1 PR 46.3 à Paris Cité **29 34**

1 PR 46.1 à ENS Lyon **34**

3 MCF à ENS Paris, SU et Paris Cité **34**

Les postes ouverts en 2023 :

1 PR 46.1 à Observatoire de Paris **34**

1 PR 46.1 à Université Claude Bernard **34**

1 PR 46.1 à Université Côte d'Azur **34**

1 MCF à Toulouse 3 **34**

Conclusion

- Inquiétudes pour l'avenir : seulement 16 enseignants-chercheurs ont moins de 40 ans (8%)
- Il n'y a pas de plafond de verre pour les femmes après le recrutement... mais les possibilités de promotion sont faibles pour tous
- Effets de la LPR : 800 postes promis pour la promotion des MCF. Où sont-ils ? Pas en 34
- Si vous avez l'occasion de participer à des concours de recrutement, pensez à recruter des femmes !
- Il faut aussi recruter des doctorantEs pour espérer recruter des femmes à l'avenir